

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Déposé / Reçu le

22 AVR. 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
Greffier

N° d'entreprise : 0667 902 210

Nom

(en entier) : **BELGIUM CLEAN QUALITY**

(en abrégé) :

Forme légale : **SPRL**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 143 Boîte 4 à 1050 Ixelles**

Objet de l'acte : Démission - Transfert de parts

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Burnotte Vincent, administrateur de la société BELGIUM CLEAN QUALITY.

La présente Assemblée Générale extraordinaire a pour ordre du jour :

Démission d'administrateur :

L'Assemblée générale décide à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Yousfi Nourredine Mrabet de ses fonctions d'administrateur de la société BELGIUM CLEAN QUALITY, à compter du 2 avril 2020.

Transfert de parts :

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité d'accepter le transfert de 10 parts détenues par Monsieur Mrabet Yousfi Nourredine à Monsieur Burnotte Vincent.

Répartition après le transfert :

•Burnotte Vincent : 100 parts

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après lecture et approbation du présent Procès-verbal.

Fait à Bruxelles, le 16 décembre 2025

Monsieur Yousfi Nourredine Mrabet

Monsieur Burnotte Vincent.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/04/2026 - Annexes du Moniteur belge